

SOMMAIRE

1. POINT D'EXECUTION DES ACTIVITES

- 1.1. L'élargissement de la base ABeC
- 1.2. Le renforcement de la capacité d'autofinancement de l'ABeC
- 1.3. La diversification des sources de financement au profit de l'ABeC
- 1.4. Le système d'approvisionnement en provende ACP-LP
- 1.5. La formation des éleveurs, le suivi et l'encadrement technique des élevages
- 1.6. Le système de commercialisation de la viande de lapin
- 1.7. La dynamisation de l'ABeC

2. DIFFICULTES RENCONTREES

3. CONCLUSION

1. POINT D'EXECUTION DES ACTIVITES :

1.1. L'élargissement de la base ABeC et la dynamisation des organes :

Il s'agit ici de l'ensemble des activités d'information, de sensibilisation et de mobilisation essentiellement développées sur le terrain pour élargir la base de l'ABeC. Nous pourrions retenir:

- la tenue sur l'année 2005 d'environ 240 réunions d'information et de sensibilisation avec les zones et les sections locales. Au cours de ces réunions, les éleveurs sont informés et sensibilisés sur divers sujets touchant les problèmes de leurs exploitations cunicoles et ceux du développement de leur association.
- la prospection et la sensibilisation des nouveaux éleveurs a permis à l'ABeC en partenariat avec l'ONG Born Fonden d'élargir sa base dans deux départements du Nord Bénin (la Donga et le Borgou). Pour l'année 2005, au total 114 nouveaux éleveurs ont fait leur adhésion à l'ABeC. Ce qui a porté, à fin décembre 2005, le nombre total d'éleveurs adhérents à 724 éleveurs dont 668 possèdent effectivement 8724 lapines mères. Les 56 autres éleveurs sont en cessation provisoire, donc ne disposant plus de lapine mère.
- la tenue régulière du répertoire des éleveurs satellites. Ce répertoire, actualisé mensuellement, compte 344 petits éleveurs au 31 décembre 2005. Ils constituent un potentiel pour la poursuite de l'élargissement de la base de l'ABeC.

1.2. Le renforcement de la capacité d'autofinancement de l'ABeC :

Il s'agit dans cette rubrique des activités mises en œuvre sur la période pour renforcer les fonds propres ABeC. Nous pourrions retenir :

- La tenue de nombreuses réunions de sensibilisation dans les sections locales sur le paiement des redevances.
- La tenue en mai 2005, d'un atelier qui a arrêté une nouvelle procédure de collecte des redevances impliquant davantage les Trésoriers des Sections Locales et des Zones ABeC dans la collecte et l'acheminement des redevances au comptable de l'ABeC.
- L'arrêt et la répartition des redevances 2004 recouvrées au 30 septembre 2005 sur les différents organes (Bureau Exécutif, zones et les sections locales) conformément aux textes de l'ABeC. Les parts de ces redevances revenant aux zones et aux sections locales leur ont été rétrocédées lors d'une tournée du BE tenue en septembre 2005. Cette rétrocession des parts de redevances aux zones et aux sections locales a renforcé leur capacité d'autofinancement.
- Le suivi des paiements des redevances de 2005 ; au total 403 200 F ont été recouverts au 31 décembre 2005 sur un total de 3 393 800 F ; soit un taux de 11,88%.
- L'accroissement des bénéfices générés par les postes de vente a amélioré les finances de l'ABeC.

1.3. La diversification des sources de financement au profit de l'ABeC

Dans ce cadre, il a été fait sur 2005:

- L'élaboration et le suivi d'un 2^{ème} dossier de financement FODEFCA pour la formation de 250 éleveurs ABeC en techniques cunicoles et en gestion d'une exploitation cunicole et d'un 2^{ème} dossier MIP/CTB pour la création d'un troisième poste de vente de la viande de lapin à Akpakpa à Cotonou. Le dossier MIP/CTB a été malheureusement refusé car l'ABeC étant déjà bénéficiaire d'un financement MIP/CTB en 2004. Le dossier FODEFCA quant à lui, sur demande de ce dernier, a été revu, corrigé et retransmis. Le suivi est en cours.
- La négociation et le suivi de l'exécution d'un accord ABeC/ID (Initiative Développement, une ONG Française) pour la mise en place d'un système de financement au profit des éleveurs. 800 000FCFA sous forme de crédit ont été déjà distribués à 16 éleveurs répartis dans les trois sections locales d'Adjadji Cossoé.
- Négociation et le suivi d'un accord de partenariat PADME/ABeC/Louvain Développement pour la mise en place de crédits au profit des éleveurs. La convention tripartite de gestion du dossier a été élaborée, revue, finalisée et signée par le PADME, l'ABeC et Louvain Développement. Mais vu le temps déjà trop parti, les premiers crédits PADME aux éleveurs ne pourraient intervenir qu'en début de l'année 2006.

1.4. Le système d'approvisionnement en provende ACP-LP :

Nous pourrions noter dans ce cadre qu'en dépit des ruptures enregistrées dans les livraisons sur l'année 2005, le système de distribution de la provende ACP-LP (les livraisons directes par ACP-LP et les 2 dépôts de distribution) a fonctionné. De janvier à fin décembre 05, 173,841 tonnes de provende lapin ont été distribuées pour tout le réseau ABeC, soit une moyenne de 14 tonnes par mois.

1.5. La formation des éleveurs, le suivi et l'encadrement technique des élevages :

Nous pourrions retenir dans ce cadre :

- La tenue régulière des tournées mensuelles de suivi et d'encadrement des élevages par les animateurs. En moyenne 77% des éleveurs ont été touchés par mois par les animateurs lors de ces tournées. Ils bénéficient par ce fait, de l'assistance/conseil des animateurs et de la formation continue dans divers domaines (techniques cunicoles, gestion, abattage de lapin, etc.). Mais, comme vous l'auriez déjà constaté, le système de suivi/appui/conseil des élevages a connu une amélioration en réponse à un atelier tenu en septembre 2005 qui a réuni les membres du BE élargi à ceux des BZ et aux personnes ressources de l'ABeC. Les visites individuelles dans les élevages sont remplacées par de véritables séances d'animation dans les sections locales et ce, de façon rotative. Les éleveurs seront formés en continu sur les techniques d'élevage, de gestion, d'abattage de lapin, etc. Cette nouvelle approche renforcera les échanges entre les éleveurs d'une même section locale et permettra de minimiser les frais de tournées des animateurs.

- 28 éleveurs de la localité d'Athiémé dans le Mono ont été formés en techniques d'élevage du lapin, pendant 3 jours sur l'initiative de la zone avec l'appui du BE.
- Le stage en France sur trois mois (mai-juillet 2005) de l'Animateur Principal pour approfondir les notions d'insémination artificielle et d'accouplement par bande permettra à l'ABeC de mettre progressivement ces nouvelles compétences à la disposition de ses membres.
- L'ABeC a reçu pour 3 mois, Geoffrey de Belva, un jeune stagiaire belge étudiant dans une école supérieure de commerce en France. Sa présence a été formative dans les deux sens : il a renforcé les compétences locales (SP ABeC et LD) en matière d'informatique et de marketing, et il a aussi appris beaucoup en matière de gestion de la filière lapin, de négociation et d'organisation.

1.6. Le système de commercialisation de la viande de lapin :

Il a été réalisé:

- Le suivi des deux principaux postes de vente de lapins localisés à Cotonou, la capitale économique du pays. Pour l'année 2005, nous avons enregistré pour le poste de vente de Vèdoko, un total de 13 084 kg de carcasses de lapin qui ont été vendus, soit une moyenne de 1 090 kg par mois. Quant au poste de vente de Houéyiho, 3 460 kg de carcasses de lapin ont été vendus sur la même période, ce qui donne une moyenne de 288 kg par mois.
- La finalisation d'un nouveau spot publicitaire télévisé sur le lapin. Un contrat de diffusion de ce spot sur la chaîne de télévision nationale sera négocié courant l'année 2006 avec l'Agence de publicité dénommée « MEDIA-PRODUCTION ».

1.7. La dynamisation de l'ABeC :

Nous rangeons sous cette rubrique toutes les activités développées pour faire de l'ABeC une association professionnelle de bonne renommée nationale et internationale. Nous pourrions retenir :

- La rédaction, l'édition et la distribution gratuite aux éleveurs du bulletin trimestriel « ABeC Info ». L'objectif visé est d'informer régulièrement les éleveurs adhérents de l'ABeC sur l'avancement de l'exécution des activités de l'association. Ce bulletin constitue aussi un canal, au service des partenaires, des éleveurs, etc... pour s'exprimer librement sur des questions touchant la vie et le développement de l'ABeC d'une part et de la filière cunicole d'autre part. Nous sommes actuellement au 12^{ème} numéro du bulletin.
- La mise à jour trimestrielle du site ABeC (www.abec.org). Ce qui donne à notre association une visibilité au plan international.
- La mise en place d'un comité de suivi de chantier dans le cadre de la construction du siège de l'ABeC. Il a en charge le suivi des demandes d'aides formulées et adressées à une cinquantaine de partenaires et donateurs, du suivi de la collecte des lapins des éleveurs et du suivi de l'exécution des travaux sur le site.

- La prise de 100 parts sociales dont 50 ont été libérées en avril 2005 dans le cadre de l'ouverture du capital social au public de la société « VETO-SERVICES » désormais devenue « GROUPE VETO SERVICES SA ». Les 50 autres parts non encore libérées devront l'être courant l'année 2006.
- Le bon fonctionnement des organes de l'ABeC. En effet, les sections locales se dynamisent au travers de nombreuses réunions tenues en leur sein. De même, le BE a bien fonctionné par la tenue régulière de ses 12 réunions ordinaires et de quelques réunions extraordinaires nécessaires. Le BE a participé également à d'autres réunions tels les ateliers tenus sur l'année. Le fonctionnement du BE s'est également traduit par les nombreuses commissions non permanentes formées en son sein, qui ont tenu durant 2005 plusieurs séances de travail portant sur diverses préoccupations de l'ABeC. Aussi, le BE a-t-il tenu en septembre 2005 une tournée dans les zones dont le but est de recueillir les besoins, priorités et attentes des éleveurs vis-à-vis de leur association. Les bureaux de zones, quant à eux ont fonctionné également plus ou moins bien.
- La préparation et la tenue en juillet 2005, d'un conseil extraordinaire pour étudier et arrêter le budget général de l'ABeC pour l'année 2005.
- La tenue en octobre 2005 d'un atelier pour étudier et adopter le projet du budget général de l'ABeC pour 2006. Ce projet de budget 2006 fera l'objet d'une étude et adoption au cours des présentes assises.
- Le bon fonctionnement du Secrétariat Permanent de l'ABeC dont l'équipe actuelle compte 8 agents salariés (un conducteur de véhicule ABeC, une secrétaire, 4 animateurs de zone, un comptable, et un coordonnateur). Cette équipe constitue sans aucun doute une force pour l'ABeC.
- La participation des responsables du BE à plusieurs autres réunions au plan national.

Voici présentés chers éleveurs, le point résumé de l'ensemble des activités réalisées et les résultats obtenus sur l'année 2005.

2. DIFFICULTES RENCONTREES

Elles sont:

- Le faible taux de recouvrement des redevances de 2005 est préoccupant surtout lorsque l'on regarde toutes les actions et initiatives entreprises dans ce cadre.
- La faible mobilisation des cotisations des éleveurs pour la construction du siège ABeC.
- Le nombre insuffisant d'animateurs pour assurer une bonne couverture en encadrement technique et régulier des élevages. Ils sont 4 actuellement, alors que la norme de l'association prévoit 1 animateur pour 100 éleveurs ayant 3000 à 4000 lapines mères.
- Le non démarrage en 2005 des crédits aux éleveurs a fait que les éleveurs ont du mal à bien programmer la production de lapins pour faire face à la forte demande de fin d'année.

3. CONCLUSION

Chers cuniculteurs,

Nous voici au terme de la présentation du rapport d'activités de notre association comptant pour l'année 2005. Dans l'ensemble, la majorité des activités du PA 2005 prévue sur la période a été réalisée avec satisfaction.

Vive le partenariat ABeC – LOUVAIN développement !

Vive la filière cunicole au Bénin !

Je vous remercie.